

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 23 septembre 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ainsi qu'à Madame la Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur :

« Il est un secret de polichinelle que l'enseignement luxembourgeois éprouve des difficultés de recrutement dans des disciplines diverses, en particulier dans certaines langues et dans les mathématiques.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ainsi qu'à Madame la Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur :

- 1. Monsieur le Ministre peut-il informer sur les besoins en professeurs de langue au fil des cinq années à venir, en particulier dans le domaine de l'allemand, de l'anglais et du français ?*
- 2. Monsieur le Ministre peut-il informer sur les besoins en professeurs de mathématiques durant les cinq années à venir ?*
- 3. Combien de professeurs prendront plus que probablement leur retraite dans ces disciplines ?*
- 4. Madame la Ministre peut-elle informer sur le nombre d'étudiants qui sont actuellement en voie de formation dans les disciplines concernées ? »*

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Barbara AGOSTINO
Députée



André BAULER
Député



Réponse commune de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, et de Madame la Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, Stéphanie Obertin, à la question parlementaire n° 2915 de Madame la Députée Barbara Agostino et de Monsieur le Député André Bauler

- 1. Monsieur le Ministre peut-il informer sur les besoins en professeurs de langue au fil des cinq années à venir, en particulier dans le domaine de l'allemand, de l'anglais et du français ?**
- 2. Monsieur le Ministre peut-il informer sur les besoins en professeurs de mathématiques durant les cinq années à venir ?**
- 3. Combien de professeurs prendront plus que probablement leur retraite dans ces disciplines ?**

Le besoin total en postes dans les spécialités relevées par les honorables Députés pour les cinq années à venir se calcule en additionnant

- le nombre de postes destinés à résorber les leçons supplémentaires ;
- le nombre de postes destinés au remplacement des départs à la retraite ;
- le nombre de postes résultant de l'évolution du nombre d'élèves de l'enseignement secondaire.

Le tableau ci-dessous renseigne le nombre de leçons supplémentaires dans les quatre spécialités en question ainsi que leur équivalent approximatif en postes (dans l'hypothèse d'une résorption totale des leçons supplémentaires) :

<i>Spécialité</i>	<i>Leç. suppl.</i>	<i>Nb. enseignants</i>	<i>ETP</i>	<i>Leç. suppl./ETP</i>	<i>Nb. postes</i>
ALLEM	649	521	471	1,4	36
ANGLA	723	476	439	1,7	40
FRANC	922	621	575	1,6	50
MATHE	940	466	443	2,1	51

Le nombre prévisionnel de départs à la retraite dans les spécialités en question ressort du tableau suivant :

<i>Spécialité</i>	<i>Départs à la retraite de 2025-2026 à 2029-2030</i>
ALLEM	43
ANGLA	57
FRANC	61
MATHE	74

Le besoin en postes est également fonction de l'évolution démographique et plus précisément de l'augmentation prévisionnelle du nombre d'élèves. Le tableau ci-dessous renseigne les besoins en postes supplémentaires qui en résultent pour les cinq années à venir :

<i>Spécialité</i>	<i>Besoin en postes sur cinq ans</i>
ALLEM	40
ANGLA	37
FRANC	48
MATHE	36

Le besoin total en postes pour les cinq années à venir s'établit donc comme suit :

<i>Spécialité</i>	<i>Besoin en postes sur cinq ans</i>
ALLEM	119
ANGLA	134
FRANC	159
MATHE	161

Le besoin total en postes tel qu'il ressort du dernier tableau doit toutefois être nuancé par le fait qu'une résorption totale des leçons supplémentaires n'est guère envisageable en raison du caractère technique de certaines leçons supplémentaires, plus particulièrement dans les spécialités comportant un nombre élevé de leçons hebdomadaires.

4. Madame la Ministre peut-elle informer sur le nombre d'étudiants qui sont actuellement en voie de formation dans les disciplines concernées ?

L'Université du Luxembourg offre, au niveau du cycle de master, un programme d'études en enseignement secondaire, qui prépare les candidats de façon ciblée à devenir enseignants dans l'enseignement secondaire luxembourgeois.

Ce programme compte actuellement 84 étudiants. La répartition entre les filières et les années d'études se présente comme suit :

		<i>1^{re} année d'études</i>	<i>2^e année d'études</i>
Master en Enseignement secondaire	Mathématiques	11	15
	Langue et littérature allemande	7	12
	Langue et littérature française	14	15
	Langue et littérature luxembourgeoise	4	6
	Total (84)	36	48

À souligner toutefois que le passage par ce programme de master en enseignement secondaire de l'Université du Luxembourg ne constitue pas une étape obligatoire pour les futurs enseignants, si bien que le vivier est susceptible d'être alimenté également par bon nombre des étudiants suivant d'autres programmes d'études dans les disciplines concernées.

Ainsi, il ressort de la base de données du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur relative à l'aide financière de l'État pour études supérieures que, parmi les étudiants résidents ayant bénéficié en 2024/2025 de ladite aide financière, 392 étudiants étaient inscrits dans un programme d'études de mathématiques ou de mathématiques et statistiques (tous pays confondus), 269 étaient inscrits dans un programme d'études de lettres et de langues en Allemagne et en Autriche, 166 dans un programme d'études de lettres et de langues en France et en Belgique francophone et 67 dans un programme d'études de lettres et de langues au Royaume-Uni et en Irlande.

Le ministère ne dispose toutefois pas d'informations concernant les projets professionnels de ces étudiants. Si certains d'entre eux se destinent sans doute à une carrière dans l'enseignement secondaire luxembourgeois, cela ne vaut certainement pas pour tous les étudiants concernés, d'autant que bon nombre des programmes d'études, que ce soit en mathématiques ou en langues, ne préparent pas de manière exclusive à l'enseignement mais ont une orientation plus polyvalente.

Luxembourg, le 28 octobre 2025

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

(s.) Claude MEISCH